

CHANTIER-ECOLE PIERRE SECHE

CONDITIONS DE PARTENARIAT

CONTEXTE

- ▶ Communes, communautés de commune ou d'agglomération, parcs naturels régionaux, parcs nationaux, réserves naturelles, départements, nous pouvons développer un partenariat pour organiser des chantiers écoles, former les agents territoriaux, développer la pierre sèche au sein de vos territoires dans le cadre de l'Ecole Professionnelle de la pierre sèche.

ORGANISER UN CHANTIER ECOLE

- ▶ Nous pouvons mettre en place un partenariat pour réaliser un chantier école selon un certain nombre de critères : l'ouvrage à réaliser doit se situer sur le domaine public, répondre à des critères pédagogiques ; la collectivité hôte devra prendre en charge certains coûts liés au chantier.
- ▶ Mur de soutènement, mur de clôture, calade... autant d'ouvrages qui peuvent être réalisés en chantier école. Le choix de l'ouvrage sera déterminé lors de la visite technique.
- ▶ Le chantier école a une durée d'une semaine soit 35 heures sur 5 jours. A la demande, d'autres formats peuvent être proposés.

LES CONDITIONS DE PARTENARIAT

OUVRAGE

Des sites « témoins », c'est-à-dire des endroits visibles où les ouvrages en pierre sèche peuvent être bien mis en valeur et servir d'exemples.

Sur le domaine public

Type d'ouvrage

Mur de soutènement

Mur de clôture

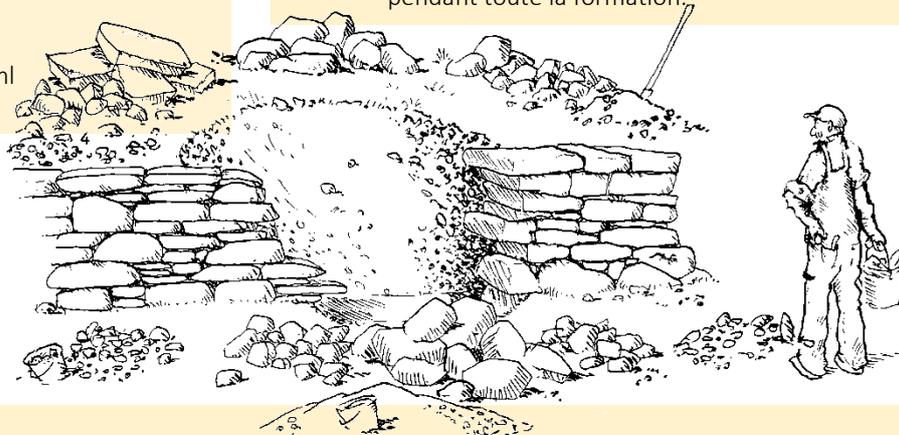
Calade

Hauteur : 1m60 max.

Longueur : environ 2ml de mur par stagiaire.

A CHARGE DU PARTENAIRE

- ▶ L'approvisionnement en pierres (achat, livraison, stockage)
- ▶ La visite technique sur place avec un représentant ABPS afin de valider l'ouvrage et déterminer les travaux nécessaires pour la préparation du chantier (une fiche technique sera alors fournie).
- ▶ La préparation du chantier en lien avec la fiche technique.
- ▶ La mise à disposition une salle et des sanitaires pendant toute la formation.



NOTA

L'objectif principal de l'opération est avant tout pédagogique, l'association ABPS ne peut pas garantir que le chantier sera terminé en fin d'action. Néanmoins, tant pour la satisfaction des participants que pour celle des partenaires et la valorisation de l'action, nous nous efforcerons de choisir le site le plus approprié permettant de laisser un chantier le plus abouti possible. Par souci de qualité de la prestation de formation, l'association ABPS pratique une éthique d'intervention d'un formateur pour un maximum de 8 stagiaires.

PUBLIC DESTINATAIRE

- ▶ Toute personne souhaitant se former à la pierre sèche : nous organisons des formations d'initiation à destination d'un large public hors cadre professionnel. Les coûts pédagogiques sont alors en charge du partenaire ainsi que le recrutement des stagiaires.
- ▶ Professionnels de différents domaines souhaitant se former. Les coûts pédagogiques sont alors pris en charge par leur fonds de formation.
- ▶ Stagiaires en formation qualifiante (CQP ICCPS, CQP OPPS, CQP CPPS). Les coûts pédagogiques sont également pris en charge. Il est demandé au partenaire de proposer un hébergement aux stagiaires.

Le petit + : le partenaire peut proposer le repas du midi à l'équipe formateur + stagiaires. Cela crée un moment collectif, dans l'esprit de chantier.

VOLET ADMINISTRATIF

- ▶ ABPS, en tant que centre de formation, s'occupe du volet administratif et pédagogique de la formation.
- ▶ Une convention de partenariat est établie entre ABPS et la collectivité partenaire.

QUELQUES REALISATIONS



Chantier école mur de soutènement (en schiste)
Avec la mairie de Ventalon en Cévennes (48)



Chantier école mur de soutènement (calcaire et basalte)
Avec la mairie de Privas (07)



Chantier école Calade (en calcaire)
Avec la mairie de Collias (30)



Chantier école mur de soutènement (en calcaire)
Avec la mairie de Mostuéjols (12)



Chantier école mur de soutènement (en basalte)
Avec la mairie de Courgoul (63)

CONTACT

Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches
Ecole Professionnelle de la Pierre Sèche
L'Espinas
48160 Ventalon en Cévennes

Laure Bouju, coordinatrice de formation
laurebouju@abps.fr
www.pierreseche.fr
04 66 32 58 47
07 49 25 31 99